

## BIEL / BIENNE ATHLETICS Meeting en salle, Macolin

- Date:** Samedi / dimanche 25 / 26 janvier 2020
- Catégories** MAN / U20M (an.01/02) / U18M (an.03/04) / U16M (an.05/06) / U14M (an.07/08)  
 WOM / U20W (an.01/02) / U18W (an.03/04) / U16W (an.05/06) / U14W (an.07/08)  
 Dans diverses disciplines, les athlètes masters organisent leur Championnat suisse en halle. Veuillez consulter l'horaire à cet effet.
- Disciplines** Voyiez l'horaire et à [www.swiss-athletics.ch](http://www.swiss-athletics.ch)
- Compétition** Veuillez prendre note des directives techniques de compétition.
- Horaire** L'horaire est à disposition dès décembre sur [www.biel-bienne-athletics.ch](http://www.biel-bienne-athletics.ch)
- Délai d'inscription** **Dimanche, 19 janvier 2020 → passé ce délai, seulement inscription tardive sur place possible**
- Inscription** **Avec licence suisse: Exclusivement online sur [www.swiss-athletics.ch](http://www.swiss-athletics.ch)**  
**Athlètes de l'étranger:** Les athlètes qui ne possèdent pas de licence suisse et qui ont leur domicile à l'étranger doivent s'inscrire **online sur [foreign-athletes.biel-bienne-athletics.ch](http://foreign-athletes.biel-bienne-athletics.ch)**
- Inscription tardive** Possible le jour de la compétition au plus tard 1.5 heures avant le début de la compétition sur place contre une finance de Fr. 30.- / Euro 30.- (par athlète, prime de départ exclus).
- Prime de départ** Fr. 15.- (15 EUR) par discipline individuelle  
 Fr. 10.- (10 EUR) par discipline individuelle pour la catégorie écoliers U14  
**Versement directement avec l'inscription sur [swiss-athletics.ch](http://swiss-athletics.ch) (avec licence suisse).**  
**Les étrangers versent la prime de départ jusqu'à mardi, le 21 janvier 2020, sur IBAN CH75 0900 0000 1534 6375 7 (BIEL/BIENNE ATHLETICS, Case postale, 2501 Bienne, BIC: POFICHBEXXX). Paiements sur le compte avec l'indication de l'athlète et des disciplines. Les clubs qui font un paiement collectif envoient une liste avec les athlètes et leurs disciplines à [hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch](mailto:hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch). Pour les paiements sur place un montant supplémentaire de Fr. 5.- (Euro 5.-) / athlète sera perçu.**  
 On ne prend pas de finance de garantie. Remboursement de la prime de départ seulement avec certificat médical. Jusqu'à une heure avant le premier départ, chaque athlète doit avoir retiré son dossard.
- Licences** La licence 2020 est obligatoire. Le meeting se déroule selon les règlements WO et IWR.
- Assurance** L'assurance est l'affaire des participants, l'organisateur décline toute responsabilité.
- Ravitaillement** Biel/Bienne Athletics offre la possibilité de se ravitailler (pas de cuisine chaude).
- Logement** Un nombre limité de lits sont à disposition à l'OFSPPO pour les nuits des 24-25 et 25-26 janvier. **Prix (petit déjeuner inclus): Fr. 45.- (45 EUR) jusqu'à Fr. 65.- (65 EUR) / personne (selon disponibilité).**  
**Réservation jusqu'à dimanche, le 19 janvier 2020, à l'adresse e-mail: [hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch](mailto:hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch)** avec les informations suivantes: Nom / Prénom / Club / No. Tél.  
 Versement de l'argent avec l'indication « Logement Prénom Nom » sur le compte qui est indiqué au-dessus. L'argent doit être sur notre compte jusqu'à **mardi, le 21 janvier 2020**, autrement la réservation sera annulée.  
 Les sites suivants offrent des possibilités de se loger bon marché:  
<http://www.lagolodge.ch/> (Bienne)  
<http://www.lonywood.ch/> (Macolin)
- Renseignement** [hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch](mailto:hallenmeeting@biel-bienne-athletics.ch)  
 Manuela Fahrni